

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

VU la Constitution ;

VU le décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2017-0075/PRES/PM du 20 février 2017 portant remaniement du Gouvernement ;

VU le décret n° 2017-0148/PRES/PM/SGG-CM du 23 mars 2017 portant attributions des membres du Gouvernement ;

VU le décret n° 2016-753/PRES/PM/MS du 16 août 2016 portant organisation du Ministère de la santé ;

Sur proposition du Ministre de la Santé ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 31 mai 2017 ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Charles SAWADODGO, Mle 55 886 A, Pharmacien biologiste, est nommé Directeur des laboratoires.

ARTICLE 2 : Monsieur Pascal NADEMBEGA, Mle 49 206 T, Pharmacien, est nommé Directeur de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles.

ARTICLE 3 : Le Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés et sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 10 juillet 2017



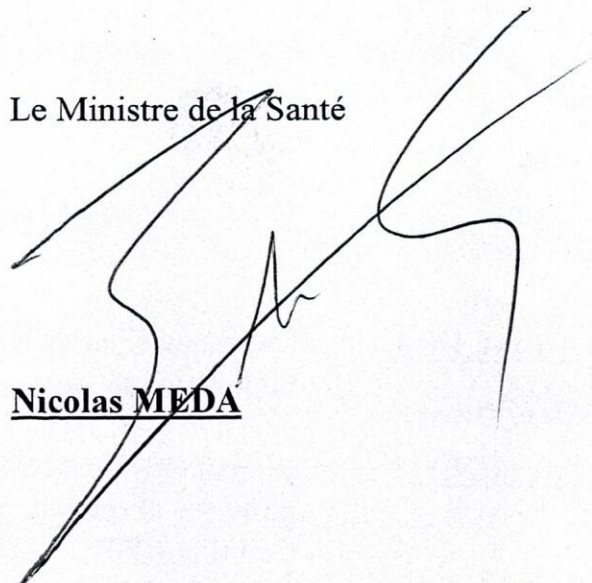
Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

Thieba

Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de la Santé



Nicolas MEDA